

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Paris : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 30 c.
Réclamations : 20
Faits divers : 15
RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions requises et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des insertions.

On s'abonne !

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITTE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Août 1876.

Chronique générale.

Le Président de la République a promulgué la loi dont la teneur suit :

Article 1er. — Il est ouvert au budget du ministère de l'intérieur, chapitre XXXIV, exercice 1876, un crédit supplémentaire de cinq millions sept cent cinquante mille francs (5,750,000 fr.), pour l'achèvement des chemins vicinaux ; cinq millions seront affectés aux chemins vicinaux ordinaires, et 750,000 fr. aux chemins d'intérêt commun.

Il sera pourvu à cette dépense au moyen des ressources générales du budget de 1876, et la répartition du crédit aura lieu conformément aux fixations établies par les décrets des 12 et 13 juillet 1876, sauf en ce qui concerne la somme de 144,387 fr. 16, qui sera employée à faciliter la construction de ponts sur les chemins vicinaux.

Art. 2. — La somme que les communes et les départements pourront réaliser en 1876 à la caisse des chemins vicinaux, dans les conditions déterminées par la loi du 11 juillet 1868, est portée de 44 millions à 28 millions.

Le Bien public raconte en ces termes une entrevue, qui aurait eu lieu entre M. le duc Decazes et quelques députés avant le départ de la Chambre :

« On nous assure que vendredi 11 août, la veille de la clôture des Chambres, un entretien confidentiel a eu lieu, dans un des bureaux de la Chambre des députés, entre MM. Decazes, de Gontaut-Biron, Thiers, Gambetta, Jules Favre, Pascal Duprat et plusieurs autres sénateurs et députés.

M. Jules Favre aurait pris la parole au

nom de ses collègues, et aurait insisté sur la nécessité pour la France d'observer une politique d'abstention complète à l'extérieur.

M. Decazes aurait répondu que, de différents côtés, l'invitation lui aurait été adressée, par voie confidentielle, de prendre l'initiative d'une médiation en Orient ; mais que, conformément aux résolutions prises en conseil des ministres, il avait refusé de jouer ce rôle et qu'à l'avenir la politique orientale de la France se bornerait à adhérer aux résolutions des grandes puissances.

Les Chambres, aurait encore dit M. Decazes, peuvent être assurées que le maréchal-Président et son cabinet sont parfaitement résolus à n'engager la France, à l'extérieur, que de concert avec toutes les puissances européennes ; mais si des éventualités, heureusement improbables, nécessitaient un changement de politique, ce changement ne se ferait qu'avec l'assentiment des Chambres spécialement convoquées à cet effet.

Les délégués se seraient déclarés entièrement satisfaits des déclarations de M. Decazes et auraient, en conséquence, renoncé à interpeller le ministre devant le Parlement.

Bien entendu, nous laissons au Bien public la responsabilité de cette information.

Il est question de la candidature du général Berthaut, le nouveau ministre de la guerre, à la succession de M. Wolowski. Mais l'opportunité de cette candidature paraît devoir être vivement discutée. Dans les cercles purement militaires, on serait généralement d'avis qu'il serait préférable pour l'armée que le nouveau ministre de la guerre gardât le bénéfice de son indépendance politique vis-à-vis des groupes parlementaires dont son élection dépendrait.

A ce sujet, on lit dans l'Avenir militaire : « Le nouveau ministre n'est ni sénateur

ni député, ce dont nous nous félicitons au point de vue de l'armée, et nous espérons que l'on comprendra enfin que, dans les circonstances actuelles, un bon ministre de la guerre ne doit être rien moins qu'un homme politique. »

Cette petite note répond suffisamment, ce nous semble, aux nouvelles qui faisaient déjà du général Berthaut un candidat au Sénat pour occuper la place que laisse vacante la mort de M. Wolowski.

Le Constitutionnel avait annoncé qu'une réunion des principaux chefs du parti bonapartiste devait avoir lieu prochainement à Arenenberg.

Le Pays déclare que cette nouvelle est inexacte.

M. Nefftzer, fondateur du Temps, de Paris, est mort subitement à Bâle, le 20 août.

M. Nefftzer souffrait depuis quelque temps d'une affection du cœur.

M. Nefftzer était né en 1820. Avant de fonder le Temps, il avait collaboré à plusieurs journaux de province, et plus tard à la Presse, de M. de Girardin. Il fut même quelque temps rédacteur en chef de ce journal.

M. Nefftzer était protestant militant. Les journaux catholiques se plaisent cependant à rendre hommage à son talent et à sa modération.

Une dépêche de Besançon annonce la mort de M. Monnot-Arbilleur, sénateur élu du Doubs. Il siégeait au centre gauche.

Les journaux annoncent également la mort de M. de Tocqueville, sénateur inamovible.

Son testament eût dû le déclarer, Michel, observa la jeune fille.

Et parce qu'il ne l'a point fait je serai dépourvu de ce qui m'est dû, Florence ! Parce qu'un agonisant a négligé de tout dire, Michel Ritter sera accusé de captation par ce Loffman !

Hélas ! il ne nous connaît pas, mon frère, dit doucement la jeune fille ; on aura fait naître en lui ces soupçons, et il les aura accueillis parce que son intérêt était d'y croire.

Ainsi, reprit Michel amèrement, la terre que je cultive depuis vingt années, et que j'ai acquise à force de travail, me sera enlevée par un étranger qui n'y a d'autre droit que le hasard de la naissance.

Le jugement n'est point encore prononcé, interrompit Florence.

Son frère secoua la tête.

Ah ! j'espère bien peu, dit-il ; ce Loffman est jeune, actif... il a sans doute des amis qui solliciteront pour lui... Peut-être l'arrêt qui me dépourville est-il déjà prononcé.

Florence soupira ; Ritter s'en aperçut.

Allons, dit-il avec effort, me voilà encore revenu à la parole de cette affaire, après l'avoir conduite ici pour te distraire et l'oublier. Je voudrais quelque spectacle saisissant, quelque sensation nouvelle, qui pût m'arracher à cette préoccupation unique...

M. Léon Gambetta partira prochainement pour Ouchy, d'où il reviendra vers le 15 septembre pour se rendre à Londres.

M. le comte d'Arnim est en ce moment à Royat (Puy-de-Dôme). L'ancien ambassadeur de France voyage dans le plus strict incognito.

Le bruit avait couru que M. de Bismark, consulté, à propos de l'Exposition de 1878, sur la part que l'Allemagne comptait y prendre, aurait répondu qu'elle s'en désintéresserait complètement. Cette nouvelle se trouve aujourd'hui officiellement démentie par le fait que le prince Frédéric-Charles vient d'accepter la présidence de la section allemande pour cette même Exposition. Le prince de Galles accepte, de son côté, la présidence de la section anglaise.

On annonce d'autre part que les industriels allemands qui se disposent à exposer en 1878 ont été prévenus par leur gouvernement que les expositions d'armes et d'engins militaires qui avaient signalé la Prusse aux précédentes exhibitions devaient être expressément limitées, cette fois, pour l'Exposition française, aux choix du gouvernement allemand, qui ne permettra la sortie du territoire qu'aux armes de guerre qui auront été spécialement autorisées.

Nous lisons dans la Bourgogne :

Aux derniers examens du baccalauréat, un jeune homme de Thory, Joseph Vitteaux, a été reçu 1er ex æquo sur dix-huit candidats à Dijon. Les examinateurs lui ont adressé des félicitations publiques sur la facilité et l'élégance avec lesquelles il expliquait un des passages les plus difficiles d'Aristote.

J. Vitteaux, d'une santé assez délicate, n'a encore que dix-sept ans, il a fait toutes ses études chez son curé, M. l'abbé Rémond,

Comme il achevait ces mots, tous deux arrivèrent à un détour du sentier, et se trouvèrent à l'entrée d'une salle de verdure qu'ils n'avaient point encore aperçue : c'était le lieu destiné aux ascensions.

Un ballon captif s'agitait gracieusement à quelques pieds au-dessus de leur tête, et soutenait une nacelle élégante qui, en suivant ses oscillations, semblait flotter doucement sur le gazon.

Florence ne put retenir un cri de surprise et d'admiration. Elevée loin de la ville, c'était la première fois qu'elle voyait un aérostat de près et dans tous ses détails.

Elle s'approcha avec son frère.

Encore deux places ! cria le gardien chargé de lâcher les freins.

Michel regarda la nacelle, ou venait de s'asseoir un jeune homme en habit de voyage et tenant à la main un de ces bâtons ferrés servant aux excursions dans les montagnes.

Deux places ! répéta-t-il avec un sourire et en se tournant vers Florence ; voudrais-tu faire une promenade au-dessus des arbres ?

N'y a-t-il point de danger ? demanda la jeune fille incertaine.

Aucun, ma belle demoiselle, dit le gardien ; j'ai déjà fait faire le voyage à plus de dix mille chrétiens.

Et l'on peut redescendre quand on le veut ?

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE NUIT DANS LES NUAGES.

C'était un dimanche du mois d'août ; le jour allait finir, et la population de Mannheim regagnait la ville par troupes joyeuses.

Tous les jardins établis depuis peu à la place des fortifications détruites étaient redevenus silencieux et déserts, sauf un seul où retentissaient le bruit des voix et le son des instruments.

C'était le Jardin de la Cabane, alors célèbre à Mannheim par ses bals champêtres, ses carrousels, ses feux d'artifice, et ses aérostats captifs.

Ceux-ci avaient surtout longtemps attiré la foule à cause de leur nouveauté.

Bien que l'admirable découverte des frères Montgolfier fût déjà ancienne, on n'avait songé que depuis peu à en faire un moyen de divertissement ; mais le succès avait été si universel et si rapide en Allemagne, que tous les jardins publics avaient

alors leurs ballons, et qu'une ascension était devenue une chose presque aussi simple et aussi peu redoutée qu'une promenade sur le Rhin.

Il est vrai que ces voyages aériens étaient courts et offraient peu de dangers.

Solidement attaché à terre par des cordes que l'on pouvait allonger ou raccourcir à volonté, le ballon ne s'élevait guère qu'à la hauteur désirée par les aéronautes, et ne dépassait guère, dans ses ascensions les plus hardies, le sommet des arbres.

Cependant la foule avait abandonné les parties les plus écartées du jardin, pour se porter vers la grande esplanade où le feu d'artifice se trouvait préparé.

Les bosquets étaient déjà déserts depuis quelque temps, lorsqu'un homme d'une quarantaine d'années, tenant par le bras une jeune fille, parut à l'extrémité d'un des sentiers les plus ombreux.

Tous deux semblaient également se diriger vers l'esplanade, mais lentement et comme des gens que préoccupe quelque idée sérieuse.

Après un assez long silence, l'homme dit vivement, et avec un geste énergique :

Non, ma sœur, non, tant que je vivrai je ne pourrai pardonner à Christian Loffman de me disputer la succession de son cousin ! car Dieu sait que cet héritage n'est point un don, mais un légitime dédommagement pour ce qui m'était dû par le mort.

nommé il y a quelques mois à la paroisse de Sauvigny-le-Bois.

Un curé se permet de faire recevoir des bacheliers ! C'est dur, en temps de République ! Mais en revanche quel puissant argument pour ceux qui dénoncent tous les jours les empiétements des cléricaux !!! »

Etranger.

TURQUIE.

Semlin, 22 août, matin.

Les Turcs sont maîtres de la rive gauche de la Morava jusqu'à Alexinat. L'armée serbe, battue sur tous les points, est cernée entre Alexinat et Deligrad.

Le consul de Turquie, à Semlin, a fait constater ce matin, par un membre du Parlement anglais, le débarquement à Belgrade de 55 officiers russes.

Le choléra sévit.

Les dépêches suivantes font apparaître la question serbe sous un jour nouveau :

« Berlin, 22 août.

Des avis de Saint-Petersbourg portent que dans sa réponse à la dépêche du prince Milan lui annonçant la naissance de son fils, l'empereur Alexandre a exprimé le vœu que la paix soit prochainement rétablie.

L'agent serbe, M. Protitch, qui est venu à Saint-Petersbourg pour placer des titres de l'emprunt national serbe, a déjà réuni une somme considérable.

Beaucoup de souscriptions particulières sont envoyées directement à Belgrade, à titre de dons.

Le mouvement populaire en faveur des Serbes s'accroît chaque jour davantage, quoique le gouvernement russe reste fidèle à la politique de neutralité.

Le consul russe à Belgrade passe pour être serbophile.

« Bruxelles, 22 août.

Le Nord publie un télégramme de Vienne, en date d'hier, disant qu'on a tout lieu d'espérer que, quelle que soit l'issue des combats actuellement engagés au sud de la Serbie, la médiation offerte à Belgrade sera acceptée, malgré la résolution prise et proclamée récemment de poursuivre la guerre à outrance.

Alexandrie, lundi, 21 août.

Le bruit court, dit le Daily-News, que les troupes égyptiennes ont été défaites dans une rencontre avec les Abyssiniens, près de Massorah.

On annonce 5,000 morts.

Madras, 21 août, par câble.

Le steamer anglais Malacca s'est totalement perdu près de Gopaulpon.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE CARROUSEL.

Lundi, 21 août, M. le général commandant et MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie offraient, à l'occasion des fêtes de la ville de Saumur, un carrousel digne de la réputation dont cette Ecole jouit en Europe.

Les portes ne devaient être ouvertes qu'à deux heures et le carrousel ne commencer qu'à trois heures et demie; mais dès midi une foule impatiente se groupait déjà près des grilles de l'Ecole; et, malgré les brûlures d'un ciel incandescent, c'était à qui ne perdrait pas sa place.

Deux heures sonnent; les grilles s'ouvrent et l'on entre; contrairement à ce que l'on pouvait craindre, un ordre admirable régnait pour la réception et le placement des invités, la majorité des places étant nominativement numérotées.

A trois heures vingt minutes, M. le général du Barail, commandant en chef le 9^e corps d'armée, et M^{me} du Barail, accompagnés de M. le général L'Hôte, commandant en chef l'Ecole de cavalerie, de MM. les généraux de Boërio, de Grammont, de Sérerville, de M. le colonel Jacquemin, commandant en second l'Ecole de cavalerie, font leur entrée dans la tribune d'honneur, suivis d'un très-grand nombre de fonctionnaires civils et militaires. Tous ces messieurs avaient près d'eux les dames des officiers de l'Ecole et des fonctionnaires civils et militaires qui étaient présents à cette fête.

Trois coups de canon se font entendre: c'est le signal, et le carrousel commence.

C'est d'abord le carrousel des sous-officiers, commandé par M. le capitaine Richard. Ceux-ci, portant chacun l'uniforme de leur régiment, exécutent de très-nombreux mouvements, dessinés avec une entente admirable; les pelotons s'enroulent et se déroulent avec un ordre parfait, et alors que les spectateurs les croient égarés dans un labyrinthe inextricable, les sabres et les revolvers brillent, la poudre parle, et la mêlée finissant se termine tout-à-coup par la formation de quatre pelotons admirablement alignés et évoluant dans l'ordre le plus parfait.

L'enthousiasme commence à naître, puis éclate bien davantage lorsqu'au commandement: Au galop! et Charges! tous les cavaliers, sur deux rangs et le sabre au poing, se précipitent à la charge d'une extrémité de la lice à l'autre extrémité. C'est le hennissement des chevaux, c'est le cliquetis des armes qui résonnent, c'est l'image de la guerre. Ce carrousel des sous-officiers a été admirablement exécuté, et nous avons vu plus d'une vieille moustache en être sensiblement impressionnée.

Au carrousel des sous-officiers succède le carrousel des officiers. Les portes s'ouvrent de nouveau et M. le commandant Duthil, écuyer en chef de l'Ecole de cavalerie, entre dans l'hippodrome montant un superbe cheval et du plus pur sang; il est suivi de MM.

les officiers, portant leur uniforme régimentaire et l'épaulette de leur grade. Tous montent aussi un superbe cheval de manège, richement caparçonné, et forment comme ensemble plusieurs quadrilles se distinguant à l'aide de couleurs diverses. La lance est en main, et elle est ornée à sa pointe d'un fanion aux couleurs spéciales.

Lorsque tous les cavaliers sont entrés au son d'une musique harmonieuse, ils viennent sur plusieurs rangs se présenter devant les tribunes, et saluer M. le général commandant en chef, ainsi que les dames qui se disposent à récompenser elles-mêmes les futurs vainqueurs dans la lutte qui va s'ouvrir.

Le carrousel tout d'abord dessine d'élegant figures équestres; puis tout-à-coup les anneaux se fixent, les cavaliers se raffermissent sur leur selle; les fanfares éclatent, les chevaux hennissant s'élancent, et chaque cavalier essaie tour à tour, après avoir décrit un demi-cercle, à enlever de la pointe de la lance, et le bras immobile, chacun des anneaux fixés. C'est alors qu'on admire la légèreté du cheval, la souplesse et l'habileté du cavalier qui revient, radieux, déposer devant son général les anneaux qu'il a enlevés; c'est la course des bagues.

La course des têtes succède à la course des bagues.

Que d'adresse, que de souplesse il faut dans cette course, pour enlever à la pointe du sabre et le corps penché vers la terre, des têtes fixées au sol! Et combien la douleur est grande, alors que, par suite d'un mouvement malheureux, les trois têtes transpercées par le sabre viennent à retomber d'elles-mêmes, avant de pouvoir les déposer au terme de la course!

C'est enfin la course du javelot qui, lancé avec force et de loin, doit, en décrivant une courbe dans l'air, venir frapper le pavoi placé à distance. De tous ces jeux, c'est le plus difficile et celui qui exige le plus de force et le plus d'adresse. Disons aussi que tous ces exercices ont été exécutés avec une rare perfection et empressons-nous de proclamer les noms des vainqueurs.

Course des bagues. — Vainqueur: M. de Carbonnières, sous-lieutenant au 1^{er} dragons, montant Bayard.

Course des têtes. — Vainqueur: M. de Vaussay, lieutenant au 9^e chasseurs, montant Argos.

Course du javelot. — Vainqueur: M. Chailley, lieutenant au 4^e d'artillerie, montant Parfait-Amour.

Voici la reprise de MM. les écuyers. Ces messieurs, montés sur les plus beaux chevaux du manège et sous la direction de M. le commandant Duthil, exécutent divers airs de manège où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de l'élégance d'une équitation aussi savante ou de la perfection d'un dressage aussi complet.

Un peu plus tard, MM. les sous-écuyers, ainsi que plusieurs maîtres et sous-maîtres montant des sauteurs en liberté, font exécuter à leurs chevaux des cabrades et des ruades, et surtout des enlevés, avec une vigueur qui fait courir dans l'assemblée un frisson de crainte, suivi d'applaudissements

secrets. On ne saurait donner trop d'éloges à des difficultés aussi gracieusement et complètement vaincues.

Ces deux expressions de l'ancienne équitation classique font le plus grand honneur à M. l'écuyer en chef, qui les a enseignés avec le plus grand talent, ainsi qu'à MM. les écuyers, qui les exécutent avec la plus haute perfection. L'équitation de guerre est réellement splendide, mais l'équitation de manège possède un charme et rappelle de nombreux souvenirs qui ne s'effacent jamais.

Le carrousel continue par différentes figures de serpente, dans lesquelles les diverses quadrilles se croisent en tous sens, enfin se termine par le saut des haies.

C'est l'équitation militaire, l'équitation d'obstacles, dévorer l'espace. Rien n'arrête les hardis cavaliers, qui par deux, par quatre, par huit, puis tous ensemble, sur une seule ligne et leur capitaine en tête, franchissent tous les obstacles avec le plus grand ordre et la plus grande facilité.

Voilà de l'équitation pratique; c'est une équitation que, par un éclectisme bien entendu, il faut joindre le plus grand tact équestre à la plus grande vigueur de l'écuyer.

En terminant, qu'on nous permette d'adresser les éloges les plus sincères et les plus mérités à M. le commandant Duthil, écuyer en chef, dont le talent si supérieur, apporté à l'organisation de ce carrousel, a fait savoir le mieux entendu, ainsi qu'à MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie, pour leur zèle si remarquable qu'ils viennent de nous démontrer. Grâce à eux tous, la science équestre restera, dans l'armée française, comme l'honneur d'une tradition qui ne s'altère jamais.

Pendant tout le carrousel, une pluie fine et qui par moment devenait abondante, n'a cessé de tomber; heureusement qu'elle n'a diminué en rien l'intérêt de MM. les officiers.

Nous n'oublierons pas non plus d'adresser nos remerciements à l'excellent musicien du 32^e régiment d'infanterie, dont les airs vifs et animés excitent sans cesse nos vigoureux coursiers aux allures les plus décidées, dans l'armée française, comme l'honneur d'une tradition qui ne s'altère jamais.

A 6 heures du soir, la fête était terminée.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons le compte rendu des courses d'été.

Petite revue saumuroise.

Courses et carrousel; musique du 32^e de ligne; musique municipale.

Nos fêtes hippiques sont terminées et Saumur a repris son aspect ordinaire; le calme a succédé au mouvement, les étrangers ont regagné leur domicile.

Tout le monde sait que les courses et le carrousel de Saumur sont les principales nous pourrions dire les uniques spectacles qui, chaque année, engagent les populations à visiter notre ville, et provoquent les curiosités les plus lointaines. Nos courses ont un intérêt, un éclat que nous envierions

— Il suffit de tirer le cordon de sonnette qui se trouve dans la nacelle.

Florence parut hésiter. Bien qu'elle éprouvât quelque crainte, l'originalité d'une pareille promenade la tentait.

Accoutumée, d'ailleurs, à s'associer à tous les actes de son frère, elle lui déclara au bout d'un instant qu'elle était prête à faire ce qu'il déciderait.

— Va donc pour un voyage dans l'air! dit Michel.

Et s'approchant de la nacelle, il s'y plaça avec Florence.

Dès que le gardien les vit assis, il lâcha doucement les freins, et le ballon commença à s'élever lentement.

En se sentant enlevée, la jeune fille ne put retenir un cri, et devint pâle.

L'étranger, qui se trouvait placé vis-à-vis d'elle, avança le main vers le cordon de sonnette.

— Faut-il retourner à terre? demanda-t-il en souriant.

— Mille grâces, monsieur, dit Florence, dont les couleurs reparurent presque aussitôt; je vais m'habituer à cette sensation.

— Vois, vois donc! interrompit Michel; nous voilà déjà plus haut que les arbres.

La jeune fille regarda au-dessous d'elle, et la singularité du spectacle dissipa ce qui lui restait

de craintes.

Le jardin de la Cabane apparaissait en entier, et l'œil pouvait saisir à la fois toutes ses parties.

On eût dit un de ces plans en relief que l'on voit dans nos musées militaires.

Immédiatement au-dessous du ballon s'étendait l'esplanade couverte d'une foule pressée dont les rumeurs arrivaient à peine jusqu'à nos voyageurs aériens.

L'air, plus léger et chargé par instant de parfums terrestres, avait une fraîcheur excitante.

Florence se tourna vers son frère, le visage rayonnant.

— Que tout ce qui nous entoure est grand et beau! s'écria-t-elle. Dites, Michel, ne sentez-vous point une sorte d'enivrement, et n'êtes-vous pas ici plus tranquille, plus heureux qu'autrefois?

— C'est la vérité, répliqua Ritter; la sensation physique passe jusqu'à l'âme, et il me semble que je plane au-dessus de leurs demeures. Mais que se prépare-t-il donc, et pourquoi cette foule réunie sur l'esplanade?

— Elle attend le feu d'artifice, observa l'étranger.

— En effet, voici les premières fusées, dit Florence.

— Pourquoi partent-elles ainsi l'une après l'autre?

— Eh! voyez; la charpente qui soutenait les

principales pièces vient de s'écrouler.

— C'est un spectacle manqué.

— Aussi, entendez-vous les cris?

— Dieu me pardonne! interrompit Michel; on brise les balustrades qui entourent les parterres.

— C'est une émeute d'étudiants, dit l'étranger en souriant; ils se vengent sur le jardin de leur désappointement.

— Quel bonheur que nous ne nous trouvions point au milieu de ce tumulte! observa Florence.

— Tu es donc rassurée? demanda Ritter.

— Tout-à-fait.

— Alors, nous pouvons monter davantage.

Il fit le signal convenu; les freins furent lâchés, et le ballon s'éleva de nouveau pendant quelques instants, puis s'arrêta.

Les trois voyageurs jetèrent presque à la fois un cri d'admiration.

Sous leurs pieds s'étendaient, aussi loin que le regard pouvait aller, de magnifiques vallées parsemées de forêts, de prairies, de champs cultivés, de villages, dont les teintes et les contours variés formaient mille broderies capricieuses.

La Forêt-Noire du côté du Wurtemberg, et le Rhin du côté de la France, encadraient ce tableau d'une ligne ondoyante, tandis qu'on voyait serpenter au loin et se perdre à l'horizon le Nekar couvert de voiles inclinées.

— Heureux pays, dit l'étranger comme s'il se

fût parlé à lui-même, heureux pays, où Dieu a donné à l'homme le champ fertile, le fleuve navigable, et la montagne boisée!

Michel soupira.

— Heureux, surtout s'il n'y eût point de place aux procès et aux calomnies! ajouta-t-il demi-voix.

L'inconnu se tourna vers lui.

— Ah! nul ne le sait mieux que moi, monsieur, dit-il.

— Êtes-vous donc aussi condamné à défendre vos droits devant des juges?

— Et contre un adversaire qui ne négligera rien pour me dépouiller.

— C'est comme le mien, dit Michel; s'il gagnait son procès, je perds tout ce que m'a acquis le passé.

— Moi, tout ce que me promettait l'avenir.

— Le fruit de mon travail ira enrichir un homme avide.

— Toutes mes espérances seront anéanties par le profit d'un hypocrite.

— Et cependant je crains que la loi ne soit taire l'équité.

— Moi, que l'intrigue ne l'emporte sur le droit.

— Ah! je le vois, s'écria Michel, notre position est la même, monsieur; vous plaidez contre moi, que Christian Hoffman.

grandes cités, et le carrousel de l'Ecole de cavalerie ne se voit qu'à Saumur, à moins que le carrousel lui-même, comme il y a peu de mois, ne se transporte pour un jour au Palais de l'Industrie, afin de se faire admirer par tout ce que Paris, la France, l'Europe même, comptent de hauts personnages.

Grâce au carrousel, nous avons tous les ans la bonne fortune — depuis la suppression de la musique de l'Ecole de cavalerie — de posséder pendant quatre jours la musique du 32^e de ligne, dirigée par un chef renommé, M. Favre-Danne. Chaque année, elle offre au public de notre ville une charmante soirée musicale, toujours composée de quelques-uns de ses plus jolis morceaux.

Samedi soir, la pluie est malheureusement survenue juste au moment du concert, et les amateurs, qui se pressaient en foule à l'intérieur du Square et sur la place de l'Hôtel-de-Ville, n'ont pu qu'applaudir la marche nocturne du *Songe d'une nuit d'été*, de Mendelssohn, et l'ouverture de *Nabuccodonosor*, de Verdi.

Plus que jamais, chacun a regretté dans cette circonstance l'absence d'un kiosque qui eût abrité les habiles exécutants, lesquels devaient jouer encore la fantaisie sur *Fleur de Thè*, une valse et une polka, trois ravissantes productions.

Espérons que d'ici une douzaine de jours, ainsi que l'*Echo Saumurois* l'a annoncé hier, nous aurons le plaisir d'entendre de nouveau l'excellente musique du 32^e, à son passage dans notre ville pour se rendre au camp du Ruchard.

Avant-hier, après les émotions du carrousel, la foule s'est portée encore vers le Square du théâtre, brillamment illuminé, et dans lequel un concert devait avoir lieu. La musique municipale avait pris la place occupée l'avant-veille par les artistes du 32^e.

Nous devons dire tout d'abord que nos musiciens saumurois ont obtenu un véritable succès. Bien que le programme n'ait pas été publié, voici, croyons-nous, comment il était composé :

1^o Marche ; 2^o la *Grotte des Fées*, fantaisie ; 3^o *Brise de mai*, redowa ; 4^o fantaisie sur la *Part du Diable* ; 5^o le *Coucou du printemps*, polka ; 6^o la *Tour des Pins*, fantaisie.

Tous ces morceaux ont été fort bien exécutés. L'ensemble a été des plus satisfaisants. Des musiciens du 32^e avaient qu'un tel résultat, dans une société formée d'amateurs, faisait grand honneur au chef ainsi qu'aux exécutants ; c'était d'ailleurs l'opinion des dilettanti étrangers qui étaient venus entendre les musiciens de M. Meyer.

Maintes fois nous avons fait l'éloge de cette société philharmonique, mais nous sommes heureux que cette nouvelle occasion nous ait permis de recueillir l'appréciation d'amateurs étrangers fort compétents.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Après la constitution du bureau, M. de Civrac, président, a pris la parole et a prononcé le discours suivant :

— Christian Loffman ! répéta l'étranger ; c'est mon nom.

— Le vôtre !

— Et mon adversaire s'appelle Michel Ritter.

— C'est aussi mon nom !

Les deux hommes se regardèrent avec une surprise mêlée de colère et de haine ; Florence parut effrayée.

— Descendons, Michel, dit-elle en posant une main sur le bras de son frère.

Mais celui-ci ne l'écoutait pas.

— Ce que M. Loffman vient de dire de son adversaire est une calomnie ! s'écria-t-il en regardant l'étranger avec des yeux étincelants.

— Et ce que M. Ritter a dit de sien est un mensonge ! répliqua vivement le jeune homme.

— Au nom du ciel ! descendons, reprit la jeune fille tremblante.

— Soit, dit Michel ; les explications seront plus faciles sur terre.

— Et j'espère qu'elles seront décisives, ajouta Loffman d'un ton significatif.

Il avait tiré le cordon de la sonnette, et les trois voyageurs attendirent un instant en silence ; mais le ballon demeura immobile.

Le jeune homme sonna une seconde fois, puis une troisième, sans être plus heureux.

— Le gardien doit pourtant nous entendre, murmura-t-il en tirant de nouveau le cordon.

« Messieurs,

» Chaque année, le renouvellement de vos suffrages me prouve que j'ai été assez heureux pour mériter votre confiance. Continuer à m'en rendre digne, ce sera mon plus grand bonheur, ce sera l'honneur de ma vie.

En ouvrant cette session, je m'empresse de souhaiter la bienvenue au préfet qui, placé depuis peu à la tête de notre département, va pour la première fois, en dirigeant nos travaux, assister à nos délibérations.

» Alsacien de naissance et de cœur, officier vaillant et dévoué, administrateur éprouvé, vous vous présentez à nous, monsieur le baron de Reinach, avec un triple caractère qui à l'avance vous a assuré toutes nos sympathies.

» L'Anjou vous offrira avec bonheur une nouvelle patrie à laquelle vous vous attacherez, nous l'espérons : nous pleurons avec vous celle que vous avez perdue, cette noble terre d'Alsace dont il nous est impossible de prononcer le nom, à laquelle un Français ne peut songer sans un sentiment d'amère et douloureuse émotion !

» A dater de ce jour, nous entrons avec vous dans des rapports qui seront utiles et fructueux pour notre pays, nous n'en doutons pas, qui seront durables, c'est notre vœu bien sincère.

» Mais si nous avons confiance dans le présent et dans l'avenir, vous trouverez naturel, vous trouverez juste, monsieur le Préfet, que nous ne soyons pas ingrat envers le passé.

» Un ordre parfait dans les finances, une direction sage et correcte imprimée aux services publics, une exactitude irréprochable dans l'expédition des affaires, un accord complet avec le Conseil général, tels sont les souvenirs précieux que nous laisse l'administration de M. Merlet.

» L'année dernière, en récompense de ses services, le gouvernement lui accordait une marque de haute et juste distinction !

» Vous vous êtes associés chaleureusement, messieurs, aux félicitations que je lui adressais alors.

» Je vous demande de me faire de nouveau l'interprète, auprès de M. Merlet, et de lui porter en votre nom, avec l'expression de nos regrets, l'espérance de nos sentiments de reconnaissance et d'attachement.

» Un pays s'honore en entourant de considération ceux qui l'ont servi avec probité et dévouement.

» Lorsque, scrupuleux observateurs de la loi, nous ne permettons pas à la politique de franchir le seuil de cette enceinte, pourquoi faut-il que la politique impose ses perpétuelles fluctuations à l'administration de nos départements qui, pour être efficace, pour être féconde, a besoin surtout et avant tout de durée, de stabilité ?

» Le problème est-il donc insoluble ? Serait-ce obéir à des illusions que de chercher, messieurs, par les efforts les plus sincères, à en amener la solution ?

» Que cet espoir se réalise ou non, quels que soient les systèmes qui régissent successivement notre pays, nos devoirs ne changent pas. Nous veillerons simplement, comme nous l'avons toujours fait, messieurs,

aux intérêts que le département a remis entre nos mains, ce département que nous aimons tous également ; nous le ferons sans acception de partis ni de personnes, non pas avec impartialité seulement, mais avec une égale sollicitude pour tous, et tous reconnaîtront que si c'est un devoir pour d'honnêtes gens de servir ainsi leur pays, c'est encore, et il serait heureux que ce fût dès à présent mieux compris, la meilleure, la vraie, la seule manière de servir la République.

» La République ne pourrait être pour quelques privilégiés du nouveau régime un champ de manœuvres, d'expériences et d'exploitation ; pour se maintenir, il faut que, répudiant tout esprit de violence et d'exclusivisme, par la sagesse de ses actes, par un sentiment élevé d'union et de conciliation, il faut qu'elle sache se faire accepter comme un bien appartenant à tous, comme le patrimoine commun de la France.

Le Conseil général a entendu ce discours avec une très-vive sympathie et l'a accueilli par de chaleureuses approbations. Quelques braves se sont fait entendre, et M. le préfet baron de Reinach a remercié M. de Civrac en lui serrant affectueusement la main.

Après quoi le Conseil a repris tranquillement son ordre du jour.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Aux courses de Challans (Vendée), le 13 août, M. le vicomte de Canisy, lieutenant sous-écuyer à l'Ecole de cavalerie, a gagné le prix du steeple-chase avec *Surprise II*, qui avait pour concurrent *La Patrie*, montée par M. Lourdais, de Nantes, et *Virgine*, à M. de Villebois, de Montaigu.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Bouhier, avoué à la Cour d'appel d'Angers, qu'une rapide et cruelle maladie vient d'enlever à l'affection de ses confrères et de ses nombreux amis.

COMMUNE DE GENNES.

Le maire de la commune de Gennes prévient le public que l'assemblée dite la Saint-Louis aura lieu le dimanche 27 août.

A cette occasion, il y aura, comme les années passées, différents jeux et divertissements publics, mât de cocagne, etc.

Le soir : concert, illuminations et retraite aux flambeaux.

Les marchands et étagistes trouveront aide et protection dans l'administration de la commune.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Un concours général pour le surnuméraire de l'administration des postes aura lieu le jeudi 28 septembre 1876.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1 m. 54, peuvent y prendre part.

Les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à trente ans.

La même latitude est accordée aux aides assermentés ayant participé pendant trois ans au moins au service des postes.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le directeur, chef du service des postes de leur département, qui leur donnera tous les renseignements dont ils auront besoin.

Aucune demande ne sera reçue après le 24 septembre.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 20 août 1876.

Versements de 67 déposants (8 nouveaux), 11,219 fr. » c.

Remboursements, 2,739 fr. 91 c.

Faits divers.

Un nouvel orage a éclaté hier matin, 22 août, à Marseille. Une pluie bienfaisante pour les vignes a continué à tomber. La foudre est tombée sur le paratonnerre de l'imprimerie Olive. Elle n'a causé aucun accident.

Le petit village de Burgalays, près Creil (Haute-Garonne), a été détruit vendredi par un épouvantable incendie. Quarante-huit maisons sont en cendres. Les habitants sont dans l'état de dénuement le plus horrible ; point de vêtements, aucune ressource. Les récoltes ont été anéanties dans les granges.

Un paysan de Plougastel-Saint-Germain (Finistère), pris d'un accès de fièvre chaude, s'est enfoncé chez lui avec sa femme et ses quatre enfants, et a mis le feu à la maison. Il a été impossible de sauver aucun des membres de cette malheureuse famille.

Pour les articles non signés : P. GODDET

Marché de Saumur du 19 août.

Froment (Ph.)	77	19 76	Huile-chêne	50	—
2 ^e qualité	74	19 40	Huile de lin	50	—
Selge	75	13 50	Graine tréfle	50	—
Orge	65	12 25	— Luzerne	50	—
Avoine h. bar.	50	12 50	Foin (h. bar.)	780	95
Fèves	75	14 25	Luzerne	—	780 80
Pois blancs	80	40	Paille	—	780 70
— rouges	80	30	Amandes	—	50
Graine de lin	70	—	Clre jaunée	—	50 250
Farine, culas	157	—	Chanvres 1 ^o	—	—
Colza	65	—	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis	50	16	— 2 ^o	—	—
Huile de noix	50	75	— 3 ^o	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1875	1 ^o qualité	» à 80
Id.	2 ^o id.	» à 50
Ordin., envir. de Saumur 1875	1 ^o id.	» à 32
Id.	2 ^o id.	» à 33
Saint-Léger et environs 1875	1 ^o id.	» à 45
Id.	2 ^o id.	» à 40
Le Puy-N.-D. et environs 1875	1 ^o id.	» à 30
Id.	2 ^o id.	» à 30
La Vienne 1874	—	» à 30

ROUGES (2 hect. 30).

Souzay et environs, 1875	1 ^o qualité	» à 100
Champigny, 1875	2 ^o id.	» à 80
Id.	1 ^o id.	» à 80
Id. 1875	2 ^o id.	» à 80
Varrains, 1875	—	» à 63
Varrains, 1875	—	» à 63
Bourgueil, 1875	1 ^o qualité	» à 80
Id.	2 ^o id.	» à 70
Id. 1875	1 ^o id.	» à 80
Id.	2 ^o id.	» à 80
Restigné	—	» à 70
Chinon, 1875	1 ^o id.	» à 70
Id.	2 ^o id.	» à 60
Id. 1875	1 ^o id.	» à 80
Id.	2 ^o id.	» à 80

Refusez toute contrefaçon. N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalésicière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, agueurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelfort, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N^o 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

N^o 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N^o 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésicière, en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalésicière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BISSON, successeur de M. TEXIER ; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean ; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 AOUT 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.					
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % J. décembre.	72 1/2		02	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	760	10		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	703 75		1 25		
4 1/2 % J. septembre.	104 25			Crédit Mobilier.	188 75		3 75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	645	15			
5 % J. novembre.	106 25		17	Crédit Foncier d'Autriche.	488 75	0 25		Société autrichienne, j. janv.	688 75		1 25		
Obligations du Trésor, t. payé.	490			Charentes, 400 fr. p. j. août.	425	10		OBLIGATIONS.					
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	227 50			Est, jouissance nov.	630	3 50		Orléans.	318				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	490			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	998 75			Paris-Lyon-Méditerranée.	326				
1865, 4 %.	515		50	Midi, jouissance juillet.	772 50	2 50		Est.	327 50				
1869, 3 %.	375			Nord, jouissance juillet.	1280		10	Nord.	329 50				
1871, 3 %.	360			Orléans, jouissance octobre.	1060			Ouest.	328 50				
1875, 4 %.	195			Vendée, 250 fr. p. j. août.	682 50	2 50		Midi.	326				
Banque de France, j. juillet.	3710	26	35	Compagnie parisienne du Gaz.	1360		10	Deux-Charantes.	313 50				
Comptoir d'escompte, j. août.	700			Société Immobilière, j. janv.	20		1 25	Vendée.	295				
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juillet.	390			C. gén. Transatlantique, j. juillet.	317 50		2 50	Canal de Suez.	530 25				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	335												
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 fr.	748 75		1 25										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR. (Service d'été, 1^{er} mai 1876.)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 3 minutes du matin	express-poste
9	arrivé à Angers
10	omnibus
11	sol.
12	sol.
13	sol.
14	sol.
15	sol.
16	sol.
17	sol.
18	sol.
19	sol.
20	sol.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct
9	arrivé à Tours
10	omnibus
11	sol.
12	sol.
13	sol.
14	sol.
15	sol.
16	sol.
17	sol.
18	sol.
19	sol.
20	sol.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur à 10 heures.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR. — GARE VENDÉE. — Service d'été, 26 juin 1876.

PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS				PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS			
1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	DISTANCES					1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	DISTANCES				
POITIERS A SAUMUR															
				POITIERS..... départ	5 50	10 43	12 30	6 20							
2 20	1 65	1 20	18	Neuville.....	6 26	11 28	1 51	7 4							
				Mirebeau.....	6 55	12 1	2 57	7 39							
3 95	2 95	2 10	32	Moncontour.....	7 27	12 41	4 4	8 20							
6 25	4 70	3 45	51	Arçay (bifurcation)..... départ	7 49	1 17	4 51	8 53							
7 75	5 80	4 25	63	Arçay (bifurcation)..... arrivée	8 2	1 31	5 14	9 7							
				LOUDUN (bifurcation)..... départ	8 20	1 50	5 40	10 5							
8 70	6 50	4 75	71	Les Trois-Moutiers.....	8 34	2 7	6 1	10 19							
				Saint-Léger, Morton.....	8 43	2 18	6 15	10 28							
9 70	7 30	5 30	79	La Motte-Bourbon.....	8 51	2 28	6 27	10 36							
10 20	8 60	6 30	83	Montreuil-Bellay.....	9 1	2 47	6 48	10 46							
10 80	7 10	5 90	88	Saint-Cyr-en-Bourg, Brézé.....	9 17	3 7	7 12	»							
11 40	8 55	6 35	93	Chacé, Varrains.....	9 25	3 17	7 25	»							
12 50	8 75	6 35	103	SAUMUR..... arrivée	9 37	3 30	7 39	11 18							
12 80	8 75	6 35	111												
SAUMUR A POITIERS															
				SAUMUR..... départ	6 20	11 30									
				Chacé, Varrains.....	6 29	11 41	1 30	7 40							
				Saint-Cyr-en-Bourg, Brézé.....	6 37	11 51	1 45	7 45							
				Montreuil-Bellay.....	6 53	12 18	2 41	8 13							
				La Motte-Bourbon.....	7 3	12 30	3 21	8 23							
				Saint-Léger, Morton.....	7 12	12 41	3 29	8 32							
				Les Trois-Moutiers.....	7 21	12 53	3 37	8 41							
				LOUDUN (bifurcation)..... arrivée	7 35	1 9	3 57	8 45							
				Arçay (bifurcation)..... départ	8 3	1 34	4 5	8 49							
				Moncontour.....	8 37	1 51	5 16	8 53							
				Mirebeau.....	8 48	2 18	5 35	9 4							
				Neuville.....	9 24	3 7	6 35	10 7							
				POITIERS..... arrivée	9 33	3 40	6 48	10 16							
					10 30	4 30	7 48	11 8							

Etudes de M^e ALBERT, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, 7, et de M^e MEHOUSAS, notaire à Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques.
D'UNE
NU-PROPRIÉTÉ

43,938 francs 97 centimes.
Appartenant à M. Paul Raguideau, propriétaire à Saumur.

L'adjudication aura lieu le dimanche dix septembre prochain, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e MEHOUSAS, notaire à Saumur.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra.

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le tribunal civil de première instance de Saumur, le dix-sept juin mil huit cent soixante-seize, enregistré.

Et aux requêtes, poursuites et diligences de M^{me} Nelly-Louise Raguideau, épouse judiciairement séparée de corps et de biens de M. Paul-Antoine Raguideau, propriétaire Saumur, ladite dame demeurant aussi à Saumur, et ayant M^e Albert pour avoué.

En présence de M. M. Paul-Antoine Raguideau, sus-nommé, propriétaire à Saumur, ayant pour avoué M^e Callier; 2^e M^{me} Victoire-Aimée Granger, propriétaire, veuve de M. Antoine Raguideau, demeurant, ladite dame, aussi à Saumur, et ayant M^e Callier pour avoué.

En présence encore de M. Noël Tessier-Girard, propriétaire, demeurant à Saumur, ayant aussi M^e Callier pour avoué.

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, par le ministère de M^e Mehouas, notaire à Saumur, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux de la nu-propiété suivante.

DÉSIGNATION.
La nu-propiété d'une somme de quarantetrois mille neuf cent trente-huit francs quatre-vingt-dix-sept cen-

times, appartenant à M. Paul Raguideau, sus-nommé, et dont l'usufruit appartient à M^{me} veuve Raguideau-Granger, également sus-nommée.

Cet usufruit s'étendra à la mort de M^{me} veuve Raguideau-Granger, aujourd'hui âgée de soixante-cinq ans; à cette époque, l'adjudicataire aura ainsi la toute propriété de la somme sus-énoncée, pour en disposer comme bon lui semblera.

Mise à prix : vingt-quatre mille francs, ci..... 24,000 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements, soit à M^e ALBERT, avoué, poursuivant la vente; soit à M^e CALLIER, avoué; et à M^e MEHOUSAS, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Saumur, par l'avoué-licencié soussigné, le dix-neuf août mil huit cent soixante-seize.

L. ALBERT.

Enregistré à Saumur, le août mil huit cent soixante-seize, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(408) Signé : L. PALUSTRE.

A LOUER
UNE MAISON
PROPRE AU COMMERCE
Rue d'Orléans.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
DE SUITE
UN TRÈS-BON FONDS
DE

POMPIER-PLOMBIER
Dans une belle situation.
Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
En totalité ou par parties,
VASTES CAVES
PROPRES AU COMMERCE DES VINS
Situées à Saumur, rue des Basses-Parrières.

S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

CHASSE

La chasse est formellement interdite sur la terre de Poëc, commune de Distré, et la terre de la Be-lorderie, communes de Verrie, Gennes, etc.

Un Agent commercial en vins et spiritueux, actif et très au courant des affaires de Londres, disposant de bonnes références, avec dépôt de garantie, entreprendrait volontiers la représentation d'une maison pour la vente à la commission des vins mousseux de Saumur. — Ecrire à M. Pierre ROWELL, 21 A, Frith street, Oxford street, W. Londres. (379)

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER
20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER
Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés.

Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE
REVUE BI-MENSUELLE

Des Questions Sociales, Politiques, Fiscales, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales
Parait le 1^{er} et le 15 de chaque mois
PAR LIVRAISONS DE SEPT FEUILLES GRAND IN-8°
112 pages

Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au DIEN UNIC, moyennant 56 fr. au lieu de 70
PRIX DIVERSES

ABONNEMENTS :
En an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois 6 fr.
Prix du Numéro: 1 franc.
Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT
9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles.

Librairie MILON, rue d'Orléans à Saumur, et librairie GRASSET, rue Saint-Jean, à Saumur.

LETTRES
SUR

LE BEAU EN LITTÉRATURE
SUIVIES D'UNE
ETUDE SUR LE GRAND CORNEILLE
Par M. l'abbé MERYT,
Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon, à Angers.

2^e ÉDITION NOTABLEMENT AUGMENTÉE.
1 vol. in-12. — 2 fr. et 2 fr. 50 franco par la poste.

Sous presse, pour paraître prochainement :
LE LIVRE UNIQUE DES FIDÈLES

Par l'abbé PEYRE.

Sanctification du jour, de la semaine, du mois, de l'année et de la vie entière, telle est la division de ce volume qui, en mille pages, renfermera le strict nécessaire pour le plus grand nombre de fidèles.

Prières du matin et du soir, Méditation, Examen, Chapelet, Indulgences, Exercice pour chaque jour de la semaine, Ordinaire de la Messe, Vêpres, Complies, Saluts, dévotions de chaque mois, Offices de tous les dimanches et principales fêtes, avec une courte instruction, office de Noël, de la Semaine-Sainte, Vêpres et Messes des morts, Vies de tous les Saints du Calendrier romain, Baptême, Confirmation, Pénitence, Eucharistie, Ordre, Mariage et Extinction d'Onction.

Ce livre, qu'on pourrait appeler le *toim* des fidèles, est à la fois un roissien, un formulaire de prières, un livre de méditation, un rituel, un sermonnaire, une vie des saints, et dispense de tout autre livre de piété.

Prix franco : broché, 5 fr.; relié basane, 6 fr.
Il sera accordé sur les prix établis 25 pour cent de remise aux mille premiers souscripteurs, et le 13^e gratis.

S'adresser à l'abbé PEYRE, chapelain au château de Celles, par Coursan (Aude).

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.